

LE NORD CANADIEN

LES MESURES POUR AIDER LES HABITANTS DU NORD—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement afin de proposer une motion urgente. On a annoncé aujourd'hui que l'indice des prix à la consommation a fait un nouveau bond, portant le taux annuel d'inflation à plus de 11 p. 100. Cette érosion constante du pouvoir d'achat des consommateurs frappe particulièrement les Canadiens dont le revenu est fixe ainsi que ceux qui vivent dans la partie septentrionale des provinces et dans les territoires, où le coût de la vie est déjà exorbitant. Je propose donc, avec l'appui du député de Cariboo-Chilcotin (M. Greenaway):

Que le gouvernement présente immédiatement un budget supplémentaire destiné à alléger le fardeau écrasant qui accable les pauvres des régions du Nord, et qui résulte des taux d'intérêt et de la politique énergétique du gouvernement actuel et de ses lâches partisans d'arrière-ban.

Mme le Président: Pour présenter cette motion, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'AIDE AUX VEUVES ET AUX PERSONNES ÂGÉES—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Beaucoup de veuves et de femmes seules entre 50 et 65 ans vivent bien en deçà du seuil de la pauvreté, en se nourrissant de pain sec et de soupe à l'eau; certaines d'entre elles sont les veuves d'anciens combattants qui ont laissé une partie de leur corps sur les champs de bataille où ils ont mené la lutte contre le totalitarisme. Si le premier ministre (M. Trudeau) veut le constater par lui-même, je suis bien disposé à l'amener dans des foyers où la situation existe. Je propose donc, appuyé par le député de Simcoe-Sud (M. Stewart):

Que le gouvernement du Canada cesse de gaspiller de l'argent en panneaux publicitaires et en voyages autour du monde pour le premier ministre, et qu'il se serve d'une partie de cet argent pour donner à ces Canadiens authentiques un niveau de vie acceptable au Canada, pour lequel les époux de ces veuves se sont sacrifiés.

Mme le Président: Une motion de cette nature ne peut être présentée sans le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

LES MESURES POUR AIDER LES CANADIENS À ACQUITTER LES
COÛTS CROISSANTS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Comme madame le Président le sait, j'ai signalé mon intention de réclamer un débat d'urgence plus tard aujourd'hui au sujet de la cruelle incidence de la politique économique du gouvernement sur la vie des Canadiens ordinaires.

Je voudrais poser une question au ministre des Finances. Il sait que le trésorier de l'Ontario a proposé qu'une certaine proportion des recettes énergétiques accrues du gouvernement serve l'hiver prochain à accorder une subvention nationale temporaire de \$75 à \$100 pour aider les gagne-petit à acquitter les coûts croissants du chauffage. Le ministre sait également que d'après les chiffres concernant le coût de la vie publiés aujourd'hui, le prix du mazout a augmenté de 26,9 p. 100 et le prix de l'essence de 20,7 p. 100 depuis un an.

• (1415)

Compte tenu de ces faits, le ministre s'engage-t-il à collaborer avec les gouvernements provinciaux en vue d'aider les Canadiens défavorisés à acquitter leurs factures de chauffage cet hiver, si la chose est possible?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, comme le très honorable chef de l'opposition le sait, le trésorier provincial de l'Ontario a fait circuler hier un document de nature technique sur les coûts du chauffage résidentiel et les mesures que les gouvernements pourraient prendre pour remédier à ce problème. Le trésorier provincial a également demandé que sa proposition soit étudiée et qu'après l'avoir étudiée, je lui fasse connaître ma réaction. J'ai demandé à mes collaborateurs d'examiner la proposition et sa répercussion. Nous déciderons ensuite quelle est notre position que nous divulguerons, comme je l'ai signalé au trésorier de l'Ontario.

M. Clark: Madame le Président, nous nous trouvons dans une situation où alors même que les coûts du mazout enregistrent une hausse spectaculaire cette année le ministre des Finances ne trouve pas mieux à nous répondre qu'il va étudier un document de travail technique dont les recommandations prendraient effet l'année prochaine. Ce que nous voulons savoir c'est si le ministre et le gouvernement canadien sont prêts à assumer leurs responsabilités, à laisser de côté leurs études et à faire quelque chose pour venir en aide aux Canadiens ordinaires qui doivent faire face à des hausses de coûts de chauffage cet hiver.

Permettez-moi de dire au ministre, comme il en est d'ailleurs au courant, que le gouvernement ontarien a déclaré que si Ottawa refuse d'aider les citoyens de l'Ontario il agira seul mais que cela n'aidera en rien les Canadiens à faibles revenus des provinces de l'Atlantique ou du Québec. Je demande donc au ministre s'il peut offrir quelque espoir à tous les Canadiens à faibles revenus où qu'ils soient au Canada qui doivent affronter la hausse des coûts du mazout et des carburants cette année. Vont-ils tout simplement devoir absorber ces coûts ou le gouvernement du Canada va-t-il les aider à s'en sortir et à payer leurs dépenses de chauffage de cet hiver qui s'annonce froid.